

Evacuation illégale à Grande-Synthe, le préfet du Nord condamné

14 mars 2019

gisti,

Le tribunal administratif de Lille vient de confirmer l'illégalité de l'évacuation menée par le préfet du Nord à Grande-Synthe (59) le 19 septembre 2017.

600 personnes, alors présentes sur la commune, avaient été expulsées de leurs lieux de vie par les forces de l'ordre et contraintes de monter dans les bus spécialement affrétés pour les acheminer vers des Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO).

Confirmant les arguments soulevés par nos associations, le tribunal administratif considère que cette opération ne pouvait être qualifiée de mise à l'abri. Les juges affirment que l'évacuation s'est faite en dehors de toute base légale et reprochent par conséquent au Préfet d'avoir eu recours à la force publique. Ils annulent également l'arrêté pris sur la base de l'État d'urgence [1].

[...]

Lire aussi : [Evacuation illégale à Grande-Synthe, le préfet du Nord condamné](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Solidarités](#) > [Actualités partenaires](#) >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Evacuation-illegale-a-Grande-Synthe-le-prefet-du-Nord-condamne>